

AIDE AUX DEVOIRS

Madame, Monsieur,

Le Lycée de Cachan propose depuis le lundi 13 septembre à tous les élèves du lycée **un dispositif d'aide aux devoirs en salle 408 du bâtiment Maximilien Sorre.**

Sur chacun de ces créneaux d'une ou deux heures, des enseignants des disciplines littéraires et scientifiques seront systématiquement présents pour aider vos enfants à faire le travail personnel qui leur est demandé et ce, de façon individualisée.

Le but d'un tel dispositif est de permettre aux élèves :

- de gagner en autonomie et en rigueur méthodologique
- de faire donc leur travail personnel plus efficacement
- de mieux comprendre les consignes données
- d'approfondir des notions vues en cours
- d'avoir davantage confiance en eux
- d'améliorer leurs résultats
- ou tout simplement de venir faire tranquillement leur travail, quelle que soit la discipline des enseignants présents sur le créneau.

La participation régulière à un tel dispositif sera valorisée sur les bulletins et prise en compte lors des conseils de classe et des procédures d'orientation.

Ce ne sont pas des heures de cours. **Libre donc à l'élève de venir pour ½ heure, 1 heure ou 2 heures, plusieurs fois par semaine suivant son emploi du temps et partir dès que son travail est fini.**

L'important est qu'il/elle soit motivé(e) et qu'il/elle vienne avec le matériel nécessaire et les consignes données par ses professeurs.

Les créneaux horaires de l'aide aux devoirs sont affichés en plusieurs endroits du lycée et sont :

- **les lundis entre 13h20 et 14h15 et entre 16h30 et 18h25**
- **les mardis entre 12h10 et 14h15**
- **les jeudis entre 13h20 et 14h15 et entre 16h30 et 18h25**
- **les vendredis entre 13h20 et 15h15**